



Réciprocité Contact

Code : C.2.3.2

Maitrise d'ouvrage : Ville du Lamentin

Comité de pilotage : Office de l'Eau (ODE), Conservatoire du Littoral (CDL), Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL), Les chambres de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM), Association Syndicale Libre de la ZI Lézarde.

Contexte et objectif de l'action

Au Lamentin, les Zones d'Activités Economiques La Lézarde, Les Mangles et Les Mangles-Californie jouxtent la mangrove. Mais celle-ci n'a pas toujours fait l'objet d'une juste attention. En 2011, des analyses menées par la Commune ont révélé que dans les ZAE, 4ha de mangroves avaient été grignotés en 10 ans. Le projet Réciprocité Contact, vient mobiliser les entreprises qui jouxtent la mangrove dans les zones économiques Lézarde et Les Mangles en vue de limiter leurs impacts (remblais, dépôts de déchets, rejet d'eaux douces) sur l'écosystème et mobiliser leurs salariés.

Description technique de l'action

- *Recensement des entreprises, diagnostics de terrain et accompagnement des entreprises.
- *Formations et mobilisations des salariés (opérations de nettoyages, réflexions, plantations...
- *Aménagements de cheminements doux, pose de panneaux de valorisation et de sensibilisation...
- *Gestion des zones d'interface (restauration, entretien, contrôle, suivi).

Communes concernées : Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2019

Indicateurs:

Date d'échéance de l'action : 2025

Pourcentage d'avancement : 0%

Éléments financiers

Budget total : 1400000K €

Budget disponible : 700000K € HT

Budget à obtenir : 700000K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2021	1K € HT		0%
TOTAL	1K € HT		